

Séance du mardi 07 septembre 2021

Date de la convocation : 01/09/2021

Membres en exercice : 35

L'an deux mille vingt-et-un et le sept septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Francis SAINT-LEGER,

Présents : 23

Votants : 30

Pour : 30

Abstention : 0

Contre : 0

**Présents :** Jean-Louis ALLE, Maxime ATGER, Franck BACHELARD, Didier BRUNEL, Bruno DURAND, Guy GALTIER, Gisèle GERBAL, Francis GIBERT, Louis GIBERT, Jean-Luc GOAREGUER, Claire HELARY, André JAFFUEL, Jacqueline LIZZANA, José MARTINEZ, Jean-Paul MEYNIER, Alain RAYNALDY, Laurent RICHARD, Claude ROLLAND, Serge ROMIEU, Francis SAINT-LEGER, André THEROND, Julien TUFFERY, Didier VIGOUROUX

**Représentés :** Joseph BEAUFILS, Gilles PASCAL, Christian PASCON, Michèle PIEJOUJAC, Patrice SAINT-LEGER, Murielle TEISSEDE, Cécile VIGNOBUOL

**Excusés :** Céline DELMAS, Didier MATHIEU, Patrice MONTEIL, Eric ROUX, Pierre-Emile SYLVAIN

**Absents :**

Secrétaire de séance : Didier BRUNEL

**DE\_2021\_076 - Objet : AIDES A L'IMMOBILIER TOURISTIQUE**

La délibération DE 2018-011 en date du 26 février 2018 autorisait le Président à signer une convention par laquelle la Communauté de Communes délèguait partiellement au Conseil Départemental, la compétence de l'octroi de « l'aide à l'immobilier » en faveur des hébergements touristiques éligibles dans le cadre du GAL (Groupe d'Action Locale) Terres de Vie. A ce titre un dossier a été déposé suivant les caractéristiques ci-dessous :

**Porteur du projet :**  
**Indivision PEPILLE/BRUN M**

**DATE DE RÉCEPTION DU DOSSIER**

AR du GAL Terres de vie du 28 juin 2021

**INTITULÉ DU PROJET**

Projet de création d'un gîte 3 épis

**LIEU DE RÉALISATION DU PROJET**

Le Savigner – Rieutort de Randon - Commune Mont de Randon - 48700

**NOM DU DEMANDEUR**

Marc et Marie-Claude BRUN

**DESCRIPTIF DU PROJET**

Le porteur de projet souhaite rénover et créer une extension pour réaliser un gîte d'une capacité de 6 personnes.

**COÛT ÉLIGIBLE**

59 477,00 € HT

## PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

Charges		Produits		
Intitulé des dépenses	Montant HT retenu	Dénomination financeur	Montant	%
Aménagements, construction	59 477,00 €	FEADER - LEADER	34 500,00 €	58,01 %
		Conseil Départemental	4 312,50 €	7,25 %
		Communauté de Communes	4 312,50 €	7,25 %
		Autofinancement	16 352,00 €	27,49 %
Total charges	59 477,00 €	Total produits	59 477,00 €	100,00%

Après délibéré et à l'unanimité, l'assemblée :

- Approuve le plan de financement du projet de création d'un gîte 3 épis de l'indivision PEPILLE/BRUN sur la commune de Monts-de-Randon.
- Décide d'attribuer une subvention de 4 312,50 € pour la réalisation de ce projet

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme

Le Président,  
Francis SAINT-LEGER

